

Département des Côtes d'Armor  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**  
**SEANCE DU MARDI 11 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 avril, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Callac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOETE Cécile ; BURLOT Gilbert ; CALLONNEC Claude ; CHAPPE Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; *LE DU Pascal (suppléant)* ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Jean-Yvon ; PUILLANDRE Elisabeth ; QUENET Michel ; RANNOU Hervé ; ROLLAND Paul ; *ROPERS Laure (suppléante)* ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

CADUDAL Véronique	à CONNAN Josette
DUMAIL Michel	à PARROT Marie-Christine
HAGARD Elisabeth	à SIMON Yvon
KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe	à VIBERT Richard
LE HOUEROU Annie	à LE MEAUX Vincent
LINTANF Joseph	à PRIGENT Christian
MANGOLD Jacques	à SAMSON-RAOUL Caroline
NAUDIN Christian	à PUILLANDRE Elisabeth
RASLE-ROCHE Morgan	à CHAPPE Fanny
RIOU Philippe	à GOUAULT Jacky
VAROQUIER Lydie	à GOUDALLIER Benoît
ZIEGLER Evelynne	à LE GOFF Philippe

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; CHARLES Olivier ; HERVE Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE FLOC'H Éric ; LE GALL Annie ; LE LAY Alexandra ; MOZER Florence ; PRIGENT Marie-Yannick ; TONDEREAU Sébastien.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	61
Procurations	12
Absents	15

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 05 avril 2023

DEL2023-04-095

CULTURE**ECOLE DE MUSIQUE : FERMETURE ESTIVALE**

L'école de musique communautaire, déployée sur les communes de Guingamp et Paimpol, fonctionne en année scolaire et dispense les cours d'enseignement musical de septembre à juin.

L'activité des 455 élèves et 23 professeurs, dont deux qui interviennent dans environ 20 écoles du territoire chaque année, est coordonnée par le travail de la responsable et de l'assistante administrative à mi-temps.

Le calendrier est rythmé par de fortes périodes d'activités qui se succèdent :

- Fin août-octobre : finalisation des inscriptions, lancement des cours, plannings, régie et encaissements, coordination des interventions en milieu scolaire ;
- Novembre-décembre : préparation du concert de Noël et du calendrier des animations de l'école sur le second semestre ;
- Janvier-février : finalisation des animations, entretiens et suivi formations, suivi facturation. Préparation de la communication pour la rentrée N+1 ;
- Mars-juin : déploiement des animations, lancement de la communication rentrée N+1, organisation des préinscriptions et gestion de celles-ci, finalisation facturation. Préparation de la rentrée.

La vigilance quotidienne quant à la tenue du service et à la bonne information des usagers (déplacements de cours, recrutements d'enseignants, remplacements, etc.) ainsi que toutes les questions inhérentes à la gestion d'un équipement impactent également le temps de travail de l'équipe administrative.

Intégrée au service culture, la responsable est par ailleurs chargée de finaliser le projet d'établissement de l'école, et de réaliser en 2023 le diagnostic de l'enseignement musical sur le territoire, afin de permettre de mener une réflexion politique sur le sujet.

L'ensemble de l'activité quotidienne, ainsi que les projets de fonds à mener font que l'équipe administrative d'1.5 ETP est en tension sur l'ensemble de l'année.

### Proposition

Afin d'optimiser le temps de travail de l'équipe administrative et d'anticiper les périodes de forte activité tout au long de l'année, le service a identifié l'opportunité d'une **fermeture annuelle de l'école du 15 juillet au 15 août**.

**Impact sur le public** : les usagers n'auront pas la possibilité de joindre l'équipe pendant cette période.

- Anticiper en gestion : les fiches de préinscription étant à rendre début juillet, les inscriptions démarrant début septembre, l'impact à ce titre sera minime.
- Anticiper en communication : les supports d'informations préciseront les périodes de préinscription (15 mai-15 juin) et d'inscription début septembre. Il sera mentionné sur les supports que la fermeture estivale permettra au service de préparer la rentrée, afin de garantir l'image de continuité de service public.

**Impact sur l'équipe :** cette période estivale, dégagée du lien aux usagers, permettra de ménager le temps de travail.

- Pose de congés privilégiée sur cette période de faible activité vis-à-vis des usagers, afin d'avoir une équipe au complet sur les temps plus denses.
- Travail de fond facilité (diagnostic, projet d'établissement, clôture de l'année passée et préparation de la rentrée, etc.)

**Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :**

- La fermeture annuelle de l'école de musique communautaire sur les sites de Guingamp et de Paimpol à compter du 15 juillet et jusqu'au 15 août.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Yannick LE GOFF

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Yannick Le Goff.